

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2158

Edition du
20 mars 2017

DANS CE NUMÉRO

L'UDC n'aime pas la démocratie (Jean-Daniel Delley)

Non, «le peuple» ne se suffit pas à lui-même

Roche et la transparence: encore un effort (Jacques Guyaz)

La philanthropie est louable, mais la vigilance critique reste nécessaire

Davantage de logements à prix abordables: une initiative fédérale à l'issue et aux effets incertains (Michel Rey)

Pas de miracle à attendre pour une question complexe

Infrastructures et compétence: la Suisse peut construire l'avenir (Samuel Bendahan)

Utiliser la force du franc pour investir dans le progrès

Exilés de l'Europe de l'Est en Suisse pendant la guerre froide (Pierre Jeanneret)

«Chercher refuge. Les phases d'exil d'Europe centrale pendant la Guerre froide», édité par Matthieu Gillibert / Tiphaine Robert, Itinera 42 / 2017, Supplément de la RSH, Schwabe Verlag, Basel, 192 pages

Espresso

Les brèves de DP, publiées sur le site dans le Kiosque

L'UDC n'aime pas la démocratie

Non, «le peuple» ne se suffit pas à lui-même

Jean-Daniel Delley - 14 mars 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/31199>

L'UDC n'aime pas les juges étrangers. Elle a déposé une initiative populaire pour libérer la Suisse de ce joug qui l'insupporte: [«Le droit suisse au lieu de juges étrangers»](#).

Dans son viseur, la Cour européenne de justice qui serait compétente pour trancher les différends entre Bruxelles et Berne dans le cadre des accords bilatéraux. C'est encore et toujours un point de friction qui nous empêche d'avancer dans la conclusion d'un accord institutionnel avec l'Union européenne. Logiquement l'UDC s'oppose à un tel accord.

Egalement dans le viseur de l'UDC, la Cour européenne des droits de l'homme qui permet à des juges étrangers, quand bien même un juge suisse y siège, de donner à la Suisse des leçons en matière de droits fondamentaux. Notre Constitution garantit ces droits et nos propres tribunaux suffisent à veiller à leur protection, affirme l'UDC.

Mais l'UDC se méfie aussi des juges suisses. Ainsi elle ne veut rien savoir d'une [juridiction constitutionnelle](#) qui vérifierait la conformité des lois avec la Constitution. C'est au peuple et à lui seul d'opérer un tel contrôle par le biais du droit de référendum législatif, rétorque-t-elle.

Pour le conseiller national [de Courten](#), les juges étrangers siègent déjà au Tribunal fédéral puisque ce dernier persiste à appliquer le droit international – une obligation, rappelons-le, qui découle de la Constitution fédérale elle-même ([art. 190](#)). Pour l'UDC, les juges, avec l'appui de l'administration, du Conseil fédéral et des professeurs de droit, fomentent [«un coup d'Etat contre le souverain»](#). Bref, le Tribunal fédéral [«veut déposséder le peuple et le parlement de leur pouvoir»](#), et la Suisse se transforme insidieusement en un Etat des juges.

De telles attaques contre le pouvoir judiciaire sont pratiques courantes dans les régimes autoritaires. En Pologne et en Hongrie par exemple, le gouvernement n'a de cesse de mettre les juges sous tutelle. Or, même dans les pays où la démocratie est encore bien ancrée, on observe une mise en cause croissante de la justice. C'est par exemple les [«prétendus juges»](#) de Donald Trump ou [«le peuple seul juge»](#) de François Fillon. La presse figure également en bonne place au banc des accusés coupables de fausser le jeu démocratique.

L'historien [Pierre Rosanvallon](#) évoque un [«basculement démocratique»](#), un diagnostic qui ne vaut pas seulement pour

la France. La mise en cause systématique de la justice et de la presse vise à discréditer des contre-pouvoirs pourtant essentiels au fonctionnement de la démocratie.

Car cette dernière ne se réduit pas au seul peuple électoral, arithmétique, dont certains partis et leurs chefs de file se prétendent les représentants exclusifs. La justice, rappelle Rosanvallon, c'est le pouvoir de n'importe qui de faire valoir ses droits. Et c'est également un pouvoir qui n'appartient à personne, qu'aucun parti même majoritaire ne peut contrôler.

Le populisme, que l'historien des idées politiques [Jan-Werner Müller](#) caractérise comme la revendication du monopole de la représentation, ne peut tolérer aucun pouvoir autre que celui d'un peuple mythique. Cette conception d'un peuple homogène, d'une totalité uniforme exclut toute pluralité de pouvoirs et toute critique, conditions pourtant indispensables à l'exercice de la démocratie. C'est la perversité des populistes que de se parer d'un déguisement démocratique – tout le pouvoir au peuple – pour mieux affaiblir la démocratie.

En Suisse, l'UDC n'est heureusement pas en mesure d'imposer sa vision de l'immédiateté populaire. Mais il faut garder à l'esprit ce que

signifie sa déconsidération de

la justice internationale comme nationale: le mépris de la

démocratie.

Roche et la transparence: encore un effort

La philanthropie est louable, mais la vigilance critique reste nécessaire

Jacques Guyaz - 20 mars 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/31226>

Les grandes sociétés pharmaceutiques suisses, [Roche](#) et [Novartis](#), occupent un peu moins le devant de la scène médiatique pour leurs pratiques de prix élevés et d'essais médicaux sans grandes considérations humaines dans les pays pauvres.

En effet, leurs publications foisonnent désormais de descriptions des actions conduites pour garantir un meilleur accès aux médicaments dans les pays du Sud. Il en va ainsi dans le dernier [rapport annuel](#) 2016 de Roche dont les conclusions ont été approuvées lors de l'assemblée générale des actionnaires tenue le 14 mars.

Nous y apprenons que le groupe Roche a signé des accords avec plusieurs pays africains pour favoriser l'accès aux soins. Avec le Ghana, Roche a financé des programmes de diagnostic et de traitement du cancer du poumon et de l'hépatite virale. Un accord du même type a été conclu avec le Kenya. Roche annonce également des collaborations avec des compagnies d'assurance privées pour rendre les

thérapies anti-cancer accessibles aux patients dans des pays où, aux dires de l'entreprise, la «*couverture publique est inadéquate*». Les pays cités sont la Chine, l'Inde, le Portugal, le Vietnam et la Thaïlande.

La société met également l'accent sur sa participation à différents programmes de diagnostic et de lutte contre le VIH pilotés par l'[Onusida](#), par la [Fondation Clinton](#) et par d'autres organismes philanthropiques. L'entreprise publie dans son rapport un diagramme montrant l'augmentation spectaculaire de l'espérance de vie des malades atteints du VIH dans l'Afrique subsaharienne au cours des 10 dernières années,

Roche met aussi l'accent sur ses actions philanthropiques conduites aux quatre coins du monde hors de son champ d'action médical. Ces opérations sont essentiellement orientées vers la formation, en particulier vers la construction d'écoles résistant aux tremblements de terre à Haïti ou au Pakistan. Par ailleurs, Roche soutient des fondations sans but lucratif au Pérou, en

Colombie, au Salvador et au Guatemala, dans le but, nous citons, «*de développer une classe moyenne*». Voilà un étrange objectif sociétal pour une entreprise pharmaceutique. Ceci dit, toutes ces actions, sans doute tout à fait utiles et bien conduites, méritent d'être signalées et encouragées. Tout irait donc pour le mieux dans le monde idéal, empreint d'empathie et de bienveillance, décrit par le rapport annuel de Roche?

En fait, non, la réalité demeure assez éloignée de ce généreux idéal si l'on en juge par la réaction d'[Actares](#), la mauvaise conscience du capitalisme helvétique qui déniche tout ce qui ne va pas dans nos belles multinationales.

Tout d'abord, dans son [communiqué](#), Actares réclame des précisions et des chiffres sur toutes ces actions d'accès aux soins conduites par Roche dans différentes contrées. Le rapport annuel ne donne aucune précision à ce sujet, se contentant d'énumérer les programmes engagés. Certes ce n'est pas le rôle d'un tel document, mais Roche pourrait

envisager l'édition d'une annexe complémentaire détaillant le financement et les résultats des différentes actions soutenues dans les pays pauvres.

Actares signale également que l'ONG [Public Eye](#) (anciennement Déclaration de Berne) a rendu publiques les

critiques d'une participante égyptienne à un programme d'essais cliniques, en citant son nom. Sur quoi Roche a obtenu de cette personne qu'elle révoque l'autorisation donnée à Public Eye de publier son identité, puis a aussitôt attaqué l'ONG devant le tribunal régional de Bern-Mittelland

pour que ce patronyme soit retiré de ses publications. Le tribunal a débouté Roche le 8 février de cette année.

[Cet épisode](#) montre que nos pharmas supportent toujours très mal la contestation et la mise en cause de leurs activités. La vigilance d'Actares est plus que jamais justifiée.

Davantage de logements à prix abordables: une initiative fédérale à l'issue et aux effets incertains

Pas de miracle à attendre pour une question complexe

Michel Rey - 16 mars 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/31210>

Lancée en 2014 par l'Association suisse des locataires (Asloca), l'initiative [«Davantage de logements abordables»](#) demande à la Confédération, en collaboration avec les cantons, de s'engager en faveur d'une augmentation continue de la part de logements construits par des coopératives et des collectivités publiques, part qui devrait atteindre au moins 10% des logements nouvellement construits. L'initiative propose d'introduire un droit de préemption en faveur des cantons et des communes.

Pour le Conseil fédéral, l'offre de logements en Suisse relève en premier lieu du secteur privé. Le gouvernement observe une certaine détente sur le marché du logement, tout en reconnaissant la difficulté de trouver un

logement adapté à prix accessible dans certaines régions et pour certains groupes de la population. Malgré tout, il juge l'initiative irréaliste et inadéquate en regard de la répartition des compétences entre la Confédération, les cantons et les communes. Toutefois il se dit favorable à une augmentation du fonds de roulement octroyant des prêts pour la construction de logements à loyer abordable.

La position du Conseil fédéral se trouve légitimée par les travaux du groupe de travail *«Dialogue en matière de politique du logement entre la Confédération, les cantons et les villes»*. Cette plateforme a été créée en 2013, année de forte tension sur le marché du logement, en lien avec les débats autour de l'immigration.

Elle vient de livrer, en date du 12 décembre 2016 son troisième et dernier [rapport](#).

Pour la majorité de ses membres, la Confédération ne doit jouer qu'un rôle subsidiaire. Le logement est d'abord l'affaire du secteur privé. Le groupe de travail a examiné la pertinence et l'opportunité du droit de préemption, mais sans arriver à se mettre d'accord. Il a proposé une révision partielle du droit du bail dans le cadre du Code des obligations, qui au final a été refusée par le Parlement.

Au-delà du débat très idéologique qui oppose partisans et adversaires de l'initiative, il vaut la peine d'examiner quelques caractéristiques du marché du logement ([DP 2103](#)). Elles montrent la complexité de cette

politique.

Sur le marché suisse, l'offre de logements initiée par le secteur privé n'a pas répondu et ne répond toujours pas de manière satisfaisante à la demande. C'était surtout le cas au moment du lancement de l'initiative. Sous la pression d'une forte immigration, le marché était tendu. Il privilégiait l'offre de logements de haut de gamme à prix élevés au détriment des logements à loyer abordable.

Aujourd'hui, on observe une [détente](#) avec l'augmentation du taux de vacance et une baisse des loyers. Détente très relative pour les régions urbaines, où l'offre de logements à loyer abordable reste et restera encore insuffisante. L'état du marché du logement va certainement conditionner les chances d'acceptation ou de refus de l'initiative.

Villes et cantons au travail

L'initiative a déjà produit des effets positifs puisque le Conseil fédéral a reconnu la nécessité d'accroître les moyens du fonds de roulement octroyant des prêts pour la construction des logements à loyer abordable. Cet engagement de la Confédération pourra être un stimulant pour les cantons et les communes.

Mais ces collectivités publiques n'ont pas attendu la Confédération pour prendre des [initiatives](#) visant à favoriser les logements d'intérêt public. L'exemple de la ville de Zurich est révélateur. La part des logements à loyer favorable est de 20% et, à la suite d'une votation populaire, cette part va passer à 30%. Dans les agglomérations urbaines de Bâle ([DP 2067](#)), Berne,

Lausanne et Genève, les initiatives se sont multipliées pour favoriser et encourager la construction de logements d'utilité publique. Dernière en date, la nouvelle loi vaudoise sur la promotion du parc locatif qui vient d'être acceptée par le peuple à 55%. Le nombre de [coopératives](#) de logement a fortement augmenté dans les cantons de Vaud et de Genève. De plus en plus de projets immobiliers construits par des communes ou des promoteurs privés comprennent une proportion de logements d'utilité publique.

L'initiative a peu de chances d'être acceptée. On peut douter qu'elle trouve une majorité dans les cantons de Suisse centrale qui ne sont pas très concernés et dans ceux de Suisse orientale qui manifestent généralement une forte méfiance à l'égard des interventions de la Confédération.

Infrastructures et compétence: la Suisse peut construire l'avenir

Utiliser la force du franc pour investir dans le progrès

Samuel Bendahan - 17 mars 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/31218>

Au moment de prendre de grandes décisions politiques, il faut souvent mettre en balance deux facteurs distincts: d'une part le coût que l'on doit subir maintenant et, d'autre part, le bien que l'on en retirera dans l'avenir. C'est tout le dilemme

des investissements dans les infrastructures, dont il est relativement aisé de déterminer les coûts, mais souvent beaucoup plus difficile d'évaluer les bénéfices futurs.

En Suisse, nous nous trouvons

aujourd'hui dans une situation tout à fait exceptionnelle. Nous avons potentiellement les moyens d'investir et de créer de la valeur, en offrant en échange aux prestataires quelque chose qui ne nous coûte rien. En plus, tout

investissement aura, comme toujours, un effet sur l'emploi et le pouvoir d'achat à court terme.

Se posent donc deux questions. D'abord, comment dégager les moyens d'investir sans que cela ne péjore notre situation présente? Ensuite, quels sont les bons choix à faire maintenant en matière d'investissements?

Des moyens non exploités

A l'heure actuelle en Suisse, et pour encore une durée indéterminée, les taux d'intérêt sont négatifs - ce qui a rapporté une [coquette somme](#) à la Banque nationale suisse. En clair, les dépôts auprès de la BNS ne sont non seulement pas rémunérés, mais coûtent à ceux qui doivent les effectuer.

Par ailleurs, nous avons un problème crucial de monnaie trop forte qui pénalise notre industrie, en particulier suite à la décision inexplicable (et toujours inexplicée) de la BNS de supprimer le taux plancher du franc par rapport à l'euro. Les industries d'exportation en [souffrent](#) sérieusement. Les travailleurs aussi ont subi les conséquences de l'option de la BNS: des plans de chômage partiel ou de restructuration ont été annoncés dès après la hausse brutale du franc.

Notre franc est beaucoup trop fort. Non parce que l'étranger veut acheter nos produits ou investir en Suisse, mais simplement du fait que notre monnaie devient objet de spéculation et passe pour une

valeur refuge. Il est temps d'utiliser cette force excessive de notre monnaie, à défaut de vouloir payer le prix d'un retour du franc à une valeur raisonnable - ce que nos entreprises exportatrices comme nos travailleurs souhaitent.

La BNS dispose de très grandes quantités de devises, de francs notamment. En agissant de façon plus stratégique avec cette force de frappe, il est possible de se renforcer sans perdre de marge de manœuvre.

Investir à la périphérie de l'îlot suisse

Il y a deux façons de gagner ainsi sur tous les plans.

Premièrement, il faut constituer un fonds souverain, alimenté par les devises étrangères que la BNS doit acquérir par centaines de milliards pour affaiblir le franc. Plutôt que d'investir de façon large, il serait possible de financer des projets d'avenir, par exemple dans la périphérie géographique de notre pays ou dans l'intérêt de la population. N'oublions pas que si les régions qui nous entourent vont bien, cela aidera bien sûr de nombreuses personnes à l'extérieur, mais aussi notre propre industrie d'exportation par exemple.

Deuxièmement, des projets dans le domaine de l'énergie ou du développement d'infrastructures doivent se faire en collaboration avec l'étranger. Autant investir au-

delà de nos frontières, car nous serons ainsi parties prenantes et associés aux grandes décisions.

Nous pouvons donc simultanément créer des projets d'avenir qui rapporteront et soutenir l'industrie de notre pays. Le seul prix de l'émission monétaire, c'est la perte de valeur de la monnaie. Or, c'est aujourd'hui ce que nous souhaitons. Mieux encore, nous ne prenons aucun risque. En effet, si un jour le franc baisse trop, car on a trop dépensé, nous pourrions racheter les francs que nous avons émis à l'extérieur pour un prix inférieur à celui de leur vente. Nous gagnerons alors de l'argent.

L'idée d'utiliser une part des réserves de la BNS pour l'investissement international se rapproche d'ailleurs des propositions, nombreuses, préconisant la création d'un fonds souverain en Suisse. En l'occurrence, il s'agirait en effet d'avoir une logique analogue, avec une focalisation stratégique sur les investissements transfrontaliers. Par ailleurs les investissements locaux se différencient d'un fonds souverain par le fait qu'il s'agit d'utiliser notre propre monnaie plutôt que les réserves de devises issues directement de la politique d'affaiblissement du franc suisse.

Construire l'avenir

L'avenir, ce sont d'abord les personnes. Mais ce sont aussi

les infrastructures durables que nous laisserons à ceux qui nous suivront. Au moment où le chômage existe dans notre pays et où l'Etat est payé pour emprunter de l'argent, il devient évident que tout investissement un tant soit peu intelligent ne peut que s'avérer rentable, même du point de vue strictement financier.

Il est donc temps que, d'entente avec la BNS, la Confédération lance un nouveau plan d'infrastructures dans les domaines d'avenir que sont l'énergie et les transports, notamment. L'augmentation des cadences de desserte dans tout le pays et l'amélioration de la *convenience*, soit le confort des usagers des transports publics, contribueront à maîtriser l'augmentation prévisible du trafic, tout en respectant les impératifs de sauvegarde de l'environnement.

Le peuple a montré à deux reprises, par l'adoption des fonds FAIF (2014) et Forta (février 2017), qu'il est prêt à soutenir un engagement public en faveur des investissements dans les infrastructures, même quand leur financement se fait en bonne partie par les budgets de collectivités. Réfléchir aux infrastructures du futur, dans les transports mais aussi dans d'autres domaines d'avenir, en utilisant un modèle de financement en partie monétaire aurait moins d'impact négatif sur la population et les contribuables. Il aurait du coup de meilleures chances d'être accepté politiquement.

D'ailleurs, l'implication de la BNS ou de fonds de pension peut se faire en partenariat avec des organisations qui gèreraient les investissements sur le terrain, jouant un rôle analogue à celui d'une banque à disposition de collectivités ou encore de privés, pour stimuler le développement.

Créer un centre de compétence

Il ne suffit toutefois pas de jeter de l'argent sur le pays pour faire pousser de nouvelles infrastructures: il faut qu'elles soient pensées et développées de façon optimale. Cela mène au deuxième pas politique important que nous devons faire: transformer notre pays en centre de compétences en matière d'infrastructures. Nous avons la chance d'avoir un terreau parfait pour développer ici un tel outil: hautes écoles, pépinières d'entreprises innovantes, cadre de vie agréable, main-d'œuvre hautement qualifiée, institutions démocratiques et reconnaissance internationale.

Positionner la Suisse comme centre de compétences constituerait un investissement pour notre propre avenir et donnerait à notre pays le caractère de pionnier reconnu pour faire face aux défis que l'ensemble de la planète doit relever.

Le besoin crucial d'investir dans les infrastructures en utilisant les moyens à disposition dans notre pays emporte l'adhésion, sous des formes différentes, des acteurs

de [tous bords politiques](#).

Le progrès comme priorité

La solution s'impose comme une évidence: il faut utiliser la force du franc, les fonds de la BNS et les capacités de notre système de prévoyance professionnelle pour investir dans des projets d'infrastructures d'avenir.

En réalité, celles et ceux qui payeront pour nos investissements sont les responsables actuels de la surévaluation de notre monnaie, qu'ils achètent en masse pour bénéficier de la sécurité qu'elle apporte. La Suisse peut vendre cette sécurité pour s'acheter un avenir plus radieux. Pourquoi hésiter à prendre une option si évidente? Il n'y a plus lieu de se priver de la possibilité de définir de façon un tant soit peu démocratique la stratégie de la BNS en matière d'utilisation de ses fonds.

Actuellement, l'obstacle principal à l'utilisation de cette force de frappe tient à la limite posée par la Constitution fédérale. Laquelle accorde à la BNS une très grande indépendance dans l'accomplissement de son mandat, centré sur la lutte contre l'inflation et la politique conjoncturelle. Cette limitation devrait faire à l'avenir l'objet d'ajustements pour permettre à la banque centrale de notre pays de défendre le mieux possible les intérêts des habitants du pays.

En effet, tant la banque

centrale que les fonds de pension disposent de moyens financiers considérables,

susceptibles d'aider à faire évoluer substantiellement notre

pays. Reste à faire le choix politique d'en tirer parti et profit.

Exilés de l'Europe de l'Est en Suisse pendant la guerre froide

«Chercher refuge. Les phases d'exil d'Europe centrale pendant la Guerre froide», édité par Matthieu Gillabert / Tiphaine Robert, Itinera 42 / 2017, Supplément de la RSH, Schwabe Verlag, Basel, 192 pages

Pierre Jeanneret - 15 mars 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/31204>

La question de l'exil et des migrants a bien sûr un rapport direct avec l'actualité. Dans cet [ouvrage collectif bilingue](#) de la série *Itinera* liée à la *Revue Suisse d'Histoire*, il s'agit cependant d'une situation bien particulière, celle de l'exil politique provenant de l'Europe de l'Est à l'époque de la confrontation entre les deux blocs.

Les exils juifs de Pologne (1945-1968) concernent, eux, assez peu la Suisse. Les émigrés choisissent plutôt Israël, les Etats-Unis ou le Canada comme terres d'asile. Les raisons de leur départ sont nombreuses: impossibilité de se réadapter dans un pays qui est devenu le cimetière de leurs proches, désir de rejoindre d'éventuels survivants de leur familles à l'étranger, pour certains un regain d'intérêt pour le sionisme au moment où se crée un Etat-refuge, l'Etat juif; mauvais accueil des rescapés des camps d'extermination par la population locale, voire politique antisémite des nouvelles autorités communistes.

Cet exil a connu quatre phases. La première suit la vague de violences antijuives en Pologne, notamment le pogrom de Kielce (4 juillet 1946), qui fit 42 victimes. En février 1947, 140'000 Juifs ont déjà quitté le pays, soit plus de la moitié des rescapés de 1945. La deuxième vague est celle des années 1949-1951, alors que l'attitude de l'Union soviétique, au début favorable au nouvel Etat juif, a complètement changé. On assiste à un regain d'antisémitisme en 1956, avec la résurgence de la vieille antienne: les Juifs contrôlent toute la vie politique et économique du pays... La dernière étape est celle de 1968, où plus de 13'000 Juifs quittent le pays, suite à la violente campagne «*antisioniste*», menée notamment par le général Moczar, devenu ministre des affaires intérieures.

La Suisse a été infiniment plus concernée par l'exil massif des Hongrois en 1956, qui suit l'écrasement de la révolution par les blindés soviétiques. On compte pas moins de 200'000 réfugiés en Europe de l'Ouest,

en Amérique et en Australie, dont 11'962 en Suisse, ce qui représente le plus haut pourcentage au *pro rata* du nombre d'habitants. Leur accueil chez nous sera particulièrement généreux. Cela tient certes à la situation de haute conjoncture que connaît alors la Suisse. Mais surtout à l'immense émotion populaire qu'a suscitée l'intervention militaire soviétique à Budapest, émotion d'ailleurs largement instrumentalisée par la presse, le gouvernement helvétique et les Eglises.

Le profond anticommunisme qui règne alors en Suisse, et qui trouvera dans l'affaire hongroise un aliment supplémentaire, n'y est évidemment pas pour rien! Les Hongrois sont de «*bons*» réfugiés, à l'instar des Tibétains de 1963 persécutés par le régime communiste chinois ou les Tchécoslovaques de 1968 après la liquidation du «*Printemps de Prague*». L'accueil des Chiliens menacés par le putsch de Pinochet en 1973 sera infiniment moins généreux.

Néanmoins, après quelques mois où «*l'enthousiasme et la ferveur*» ont primé, on ressent, dans la population et chez les émigrés hongrois, «*un peu de lassitude et pas mal de déception*», comme l'écrit le *Journal de Genève* du 7 février 1957. En particulier, les actes délictueux commis par 10-15% des réfugiés hongrois ont douché cet enthousiasme initial. Sur le plan de la politique officielle, la répression de l'insurrection hongroise et la réaction helvétique à celle-ci ont ancré la Suisse, malgré sa neutralité officielle, dans le camp de l'Otan.

Le retour au pays d'une partie des Hongrois réfugiés en Suisse en 1956 pose des questions intéressantes. D'abord quant à ses motivations qui sont multiples: chômage, conflits, problèmes financiers, déclassement professionnel (tel historien universitaire hongrois qui allait devenir une sommité à l'Université de Genève commença par gagner sa vie en Suisse en trimbalant des cartons pour Migros...),

isolement social, nostalgie de la famille restée au pays et de la terre natale. Le nombre de réfugiés hongrois quittant la Suisse pour leur pays entre 1956 et 1960 s'élève à 1'620 personnes, soit 11,74% des personnes accueillies. Il faut dire que le gouvernement de János Kádár ne ménagea pas ses efforts pour les encourager au retour. Il utilisera les témoignages de ces exilés rentrés au bercail pour sa propagande politique contre l'Ouest «*décevant*». Les retours offrent, de surcroît, une forme de légitimation au système.

Une autre contribution montre comment les Etats-Unis ont su mobiliser les savoirs des exilés de l'Est, par exemple dans le cadre de *Radio Free Europe* secrètement financé par la CIA. Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, les USA comptent très peu de connaisseurs et d'experts de l'URSS et de ses satellites. Ils vont combler cette lacune en utilisant les savoirs des exilés, surtout lorsque ceux-ci ont fait partie des élites du système communiste. Le danger est cependant qu'avec le temps,

les réfugiés de 1948-1949 soient de moins en moins en prise avec les réalités de leur pays d'origine, ce qui peut conduire à des appréciations faussées sur, par exemple, la volonté et la capacité des peuples à renverser le régime honni.

Enfin, il est question dans cet ouvrage de la *Schweizerische Osteuropabibliothek*, créée en 1959 à Berne par le très anticommuniste Peter Sager (1925-2006). L'importante documentation qu'il constituera sera explicitement rassemblée pour faire connaître les fondements du communisme et ses applications pratiques dans la sphère d'influence de l'URSS. Il est soutenu par le père dominicain polonais Józef Maria Bocheński, fondateur de l'Institut de l'Europe orientale à Fribourg, où il est professeur puis recteur à l'Université.

Comme on le voit, ce volume d'*Itinera* touche autant, sinon plus, à la politique suisse, notamment au très fort anticommunisme qui y règne alors, qu'au destin des pays d'Europe de l'Est.

Expresso

Les brèves de DP, publiées sur le site dans le Kiosque

Ode à Freysinger

Dans son éditorial de jeudi, Roger Köppel, conseiller national (UDC/ZH) et rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Weltwoche*, entonnait une [Ode à Freysinger](#), hommage anticipé à un mort politique. Dans la même édition, un long article encensait celui qui avait accompli l'exploit de briser la domination du PDC valaisan, maître historique du pays aux 13 étoiles. Une fois le «*loup solitaire*»

abattu, on en revient à la tradition: la distribution du pouvoir entre les langues, les familles et les clans. | *Yvette Jaggi - 20.03.2017*

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur domainepublic.ch pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

L'UDC n'aime pas la démocratie

<https://www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis460.html>

<http://www.udc.ch/actualites/communiqués-de-presse/juridiction-constitutionnelle-attaque-contre-les-droits-democratiques/>

<http://www.udc.ch/actualites/editoriaux/les-juges-etrangers-siegent-deja-au-tribunal-federal/>

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19995395/index.html#a190>

<http://www.udc.ch/actualites/exposes/coup-detat-contre-le-souverain/>

<http://www.udc.ch/actualites/communiqués-de-presse/le-tribunal-federal-veut-deposseder-le-peuple-et-le-parlement-de-leur-pouvoir/>

<http://www.courrierinternational.com/article/etats-unis-cette-justice-qui-fait-peur-donald-trump>

<http://www.courrierinternational.com/article/vu-de-letranger-francois-fillon-un-homme-dangereux-pour-la-democratie>

http://www.lemonde.fr/affaire-penelope-fillon/article/2017/03/02/pierre-rosanvallon-les-propos-de-francois-fillon-marquent-un-tournant-populiste-dans-la-campagne-presidentielle_5088104_5070021.html

<http://www.premierparallele.fr/livre/quest-ce-que-le-populisme>

Roche et la transparence: encore un effort

<http://www.roche.com/>

<https://www.novartis.com/>

<http://www.roche.com/dam/jcr:ee2f197f-5487-4629-9e28-66b77c9cbbab/en/ar16e.pdf>

<http://www.unaids.org/fr>

<https://www.clintonfoundation.org/>

<http://www.actares.ch/fr/>

<http://www.actares.ch/fr/index.php/news/article/roche-medicines-for-all/>

<https://www.publiceye.ch/fr/>

https://www.publiceye.ch/fr/news/roche_instrumentalise_une_participante_a_ses_essais_cliniques_et_perd_devant_les_tribunaux_suissees/

Davantage de logements à prix abordables: une initiative fédérale à l'issue et aux effets incertains

<https://www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis463.html>

<https://www.bwo.admin.ch/bwo/fr/home/wohnungspolitik/wohnungspolitik-bund/dialog.html>

<https://www.domainepublic.ch/articles/28522>

<https://www.credit-suisse.com/ch/fr/articles/articles/news-and-expertise/2017/03/fr/swiss-real-estate-market-2017-tenants-wanted.html>

<http://www.wohnungspolitik-schweiz.ch/fr/home>

<https://www.domainepublic.ch/articles/27183>

<http://www.vd.ch/themes/vie-privee/logement>

Infrastructures et compétence: la Suisse peut construire l'avenir

<https://www.letemps.ch/economie/2016/10/31/taux-negatifs-ont-deja-rapporte-2-milliards-bns>

<http://www.bilan.ch/economie/exportations-horlogeres-continuent-degringolade-octobre>

<https://www.letemps.ch/opinions/2016/03/16/suisse-besoin-une-banque-investissement-infrastructure+>

Exilés de l'Europe de l'Est en Suisse pendant la guerre froide

<http://www.sgg-ssh.ch/fr/node/1032>

Espresso

<http://www.weltwoche.ch/ausgaben/2017-10/artikel/ode-a-freysinger-fr-die-weltwoche-ausgabe-102017.html>